Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 14 novembre 2026

Grand Avignon : les horaires des déchetteries changent pendant la canicule



En raison de la vigilance orange canicule annoncée par Météo France depuis ce lundi 22 juin, les sept déchetteries du Grand Avignon modifient leurs horaires d'ouverture.

Depuis ce lundi 22 juin, les déchetteries du Grand Avignon, à savoir celles de Caumont-sur-Durance, Courtine, Entraigues-sur-la-Sorgue, Montfavet, Vedène, Velleron et Sauveterre, passent aux horaires de canicule.

Les sites de Caumont, Vedène, Velleron et Sauveterre sont donc ouverts les matinées de 7h à 12h30. Ceux de Courtine, Entraigues, et Montfavet, eux, ouvrent de 7h à 14h. Ces nouveaux horaires seront en œuvre jusqu'à la fin de la vigilance canicule, qui devrait durer toute la semaine.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 14 novembre 2026

Les horaires des déchetteries du Grand Avignon hors canicule :

Le Grand Avignon change les horaires de ses déchetteries

Le Grand Avignon procède au nettoyage annuel du canal de Vaucluse



Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 14 novembre 2026

Dans le cadre de ses compétences en matière de Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI) et de gestion des eaux pluviales, le Grand Avignon va procéder au nettoyage du canal de Vaucluse du lundi 8 au jeudi 11 juin.

Comme chaque année avant l'été, le Grand Avignon réaffirme son engagement en faveur de l'entretien et de la préservation des canaux du territoire. Mené par Veolia pour le compte de l'Agglomération et avec les services de la Ville d'Avignon, un nettoyage du canal de Vaucluse va être effectué du 8 au 11 juin depuis le parc Chico-Mendès (après la partie couverte située avenue de la Folie) jusqu'au secteur des Teinturiers.

Cette opération annuelle 'Le canal se refait une beauté' permet de lutter contre les conséquences des dépôts sauvages et des déchets jetés dans le cours d'eau pour préserver se patrimoine naturel et historique du département qu'est le canal de Vaucluse, qui est alimenté par les eaux de la source de Fontaine-de-Vaucluse et forme l'un des bras du réseau des Sorgues.

Un chantier en quatre étapes

Ce chantier à 20 400€ est prévu sur quatre jours. Le canal sera fermé à partir du lundi 8 juin en fin de matinée. Ainsi, l'opération d'entretien pourra débuter avec le nettoyage sur le secteur du Clos du Noyer jusqu'à la voie rapide. Une équipe de trois agents interviendra également sur les dix mètres situés en amont de la coupure d'eau. Les mardi 9 et mercredi 10, un équipe de quatre agents poursuivra sur le secteur des Neuf Peyres. Le jeudi 11, dix agents interviendront depuis la Rue des Teinturiers le matin jusqu'à l'Avenue de la Solidarité dans l'après-midi avant la remise en eau du canal. Ce sont 2 160 mètres linéaires de canal qui sont concernés cette année.

Pour le bon déroulé du chantier, le seuil du canal sera temporairement abaissé au niveau du batardeau Urbain V mais pas entièrement suspendu afin de préserver la vie piscicole. L'année dernière, 3,5 tonnes de déchets avaient été extraites du canal dont du verre, du plastique, des canettes, mais aussi des objets davantage encombrants comme des caddies, des scooters ou encore des appareils électroménagers.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839
Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 14 novembre 2026



Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 14 novembre 2026



©Grand Avignon / Cédric Delestrade

Logement : Les étudiants avignonnais champion de ‘l’autonomie résidentielle’

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

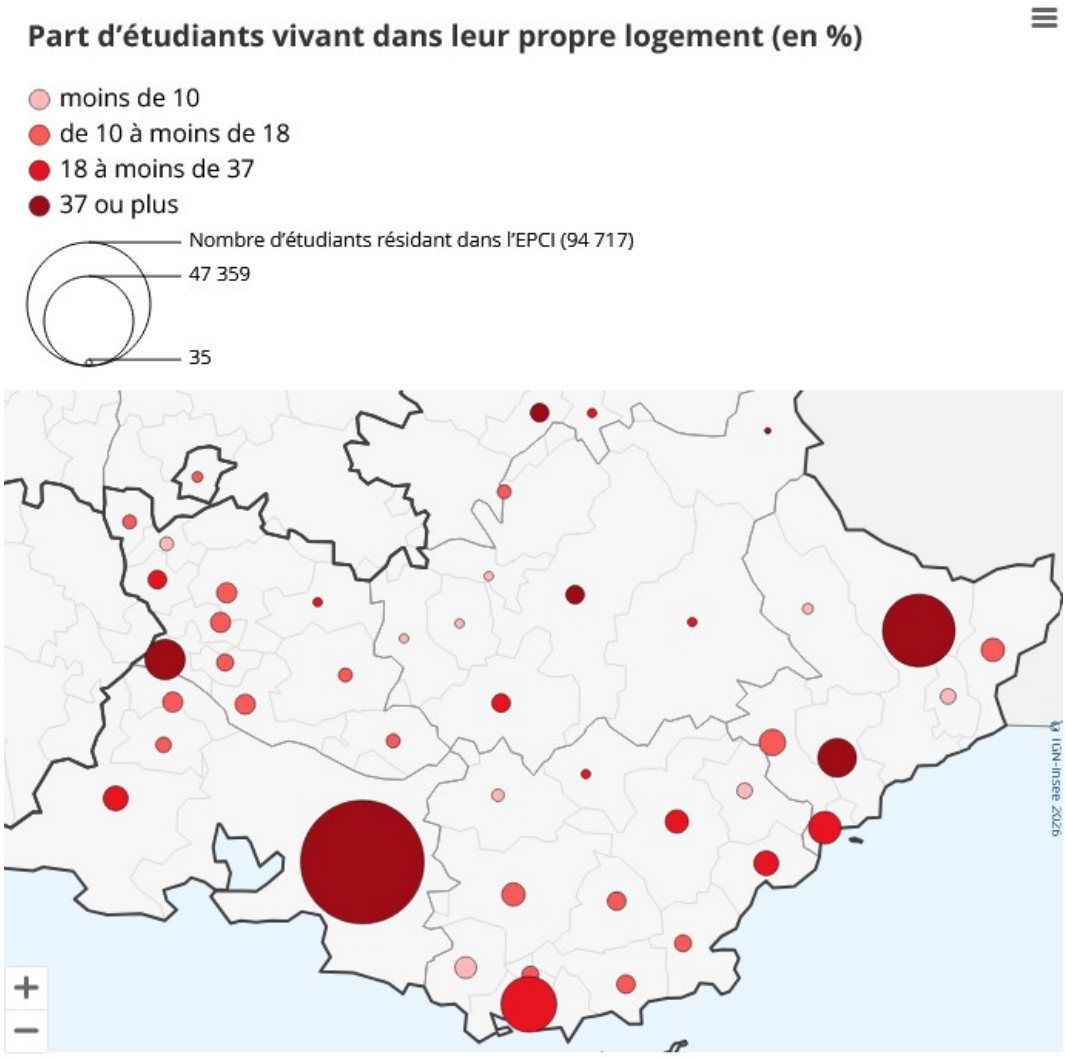
Ecrit par le 14 novembre 2026



Selon une récente étude de Felip Assael et Sébastien Novella de l'Insee Paca, c'est dans la zone du Grand Avignon que l'on trouve la plus importante part d'étudiants de la région vivant dans leur propre logement. Avec 55,3% de ses 7 300 étudiants bénéficiant de leur propre hébergement, l'intercommunalité de la cité des papes devance très largement l'ensemble des autres bassins de vie de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 14 novembre 2026



Crédit : Insee Paca/DR

Quatrième pôle universitaire en taille, le Grand Avignon affiche ainsi une autonomie résidentielle bien supérieure à celle des trois autres pôles régionaux majeurs : Aix-Marseille Provence (94 717 étudiants pour une part de 42,2% vivant dans leur propre logement), Nice-Côte d'Azur (29 169 étudiants, 41,6%) et Toulon-provence-Méditerranée (16 709 étudiants, 32,8%).

Dans ce domaine, la zone du Grand Avignon est également très en dessus de la moyenne régionale (37%), mais aussi de la moyenne nationale (45%). Dans le secteur d'Avignon, ils sont donc plus d'un étudiants sur deux à habiter dans leur propre logement alors qu'en Paca plus de 6 étudiants sur 10 vivent chez leurs parents.

En Vaucluse, le Grand Avignon devance également l'ensemble des autres intercommunalités du département ainsi que celle du Nord des Bouches-du-Rhône (voir tableau ci-dessous).

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 14 novembre 2026

Intercommunalité	Nombre d'étudiants résidant dans l'EPCI*	Part d'étudiants vivant dans leur propre logement
Métropole d'Aix-Marseille-Provence	94 717	42,2 %
Métropole Nice Côte d'Azur	29 169	41,6%
Métropole Toulon-Provence-Méditerranée	16 709	32,8%
Communauté d'agglomération du Grand Avignon	7 302	55,3%
Communauté d'agglomération d'Arles-Crau-Camargue-Montagnette	2 293	29,4%
Communauté d'agglomération Terre de Provence	1 310	13,3%
Communauté d'agglomération Ventoux-Comtat-Venaissin (Cove)	1 259	15,2%
Communauté d'agglomération Luberon Monts de Vaucluse	1 113	15,6%
Communauté d'agglomération des Sorgues du Comtat	1 094	14,0%
Communauté de communes Pays d'Orange en Provence	942	18,9%
Communauté de communes du Pays des Sorgues et des Monts de Vaucluse	767	13,2%
Communauté de communes Vallée des Baux-Alpilles	498	14,9%
Communauté de communes Territoriale Sud-Luberon	442	11,1%
Communauté de communes Rhône Lez Provence	427	12,4%
Communauté de communes Aygues-Ouvèze en Provence (CCAOP)	378	9,5%
Communauté de communes Pays d'Apt-Luberon	328	14,9%
Communauté de communes Vaison Ventoux	202	9,9%
Communauté de communes Enclave des Papes-Pays de Grignan	147	10,2%
Communauté de communes Ventoux Sud	81	18,5%

** Etablissements publics de coopération intercommunale (EPCI)*
Source : Insee Paca

> « L'autonomie résidentielle des jeunes étudiants de Provence-Alpes-Côte d'Azur est l'une des plus faibles des régions de France métropolitaine. »

« L'autonomie résidentielle des jeunes étudiants de Provence-Alpes-Côte d'Azur est l'une des plus faibles des régions de France métropolitaine, expliquent les auteurs de l'étude. Seuls les étudiants corses et franciliens sont moins autonomes (respectivement 32 % et 34 %). Ces écarts régionaux reflètent ceux de l'accès à l'autonomie résidentielle des jeunes de façon générale. Seulement 43% des 16 à 29 ans de la région vivent dans leur propre logement contre 47% en France métropolitaine. Cette proportion régionale est comparable à l'Île-de-France (43%) et la Corse (42%), régions ayant également un marché immobilier aux prix élevés.

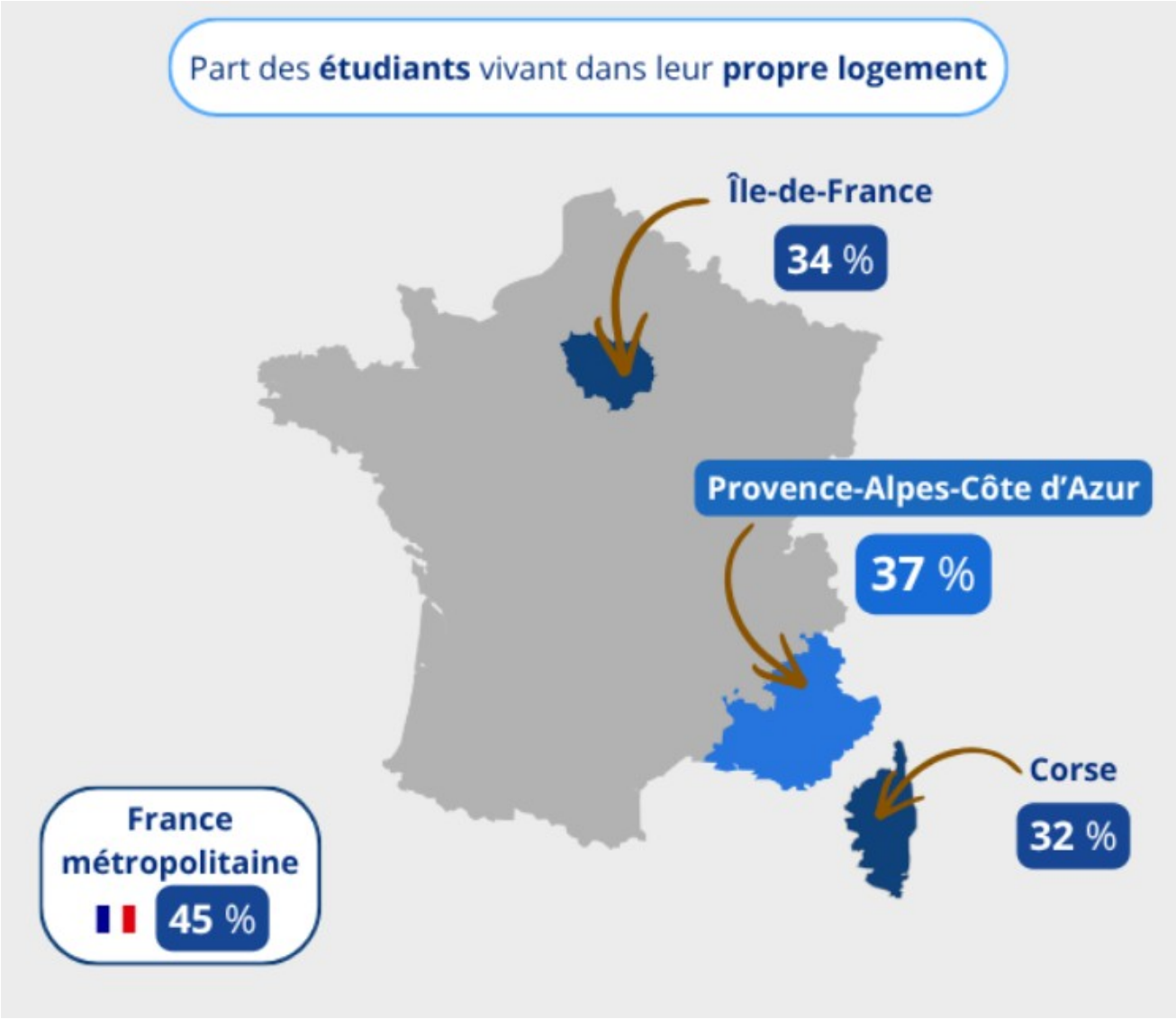
Les étudiantes plus autonomes que les étudiants

« L'accès à l'autonomie résidentielle progresse avec l'âge et diffère selon le sexe, poursuivent Felip Assael et Sébastien Novella. Si, dans la région, seulement 21% des jeunes étudiants de 16 à 19 ans vivent dans leur propre logement, cette proportion passe à 43% entre 20 et 24 ans et à 69% entre 25 et 29ans. Les étudiantes vivent davantage que les étudiants dans leur propre logement : 40% contre 34%. L'écart est encore plus marqué entre 25 et 29 ans (74% contre 64%) et s'explique par une vie en couple plus fréquente pour les étudiantes à ces âges (34% contre 22% pour leurs homologues masculins). L'autonomie résidentielle des étudiants est plus forte au sein des intercommunalités abritant des pôles d'enseignement supérieur, qui attirent donc des étudiants originaires d'autres territoires. Afin de faciliter leur accès à un logement, la caisse d'allocation familiale verse une aide au logement à 54 000 foyers

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 14 novembre 2026

allocataires étudiants et 10 000 foyers d'apprentis de la région en décembre 2022. Le montant mensuel moyen de l'aide est de 186€. Neuf fois sur dix (87 %), il s'agit d'une allocation de logement social (ALS), versée pour les locataires de logements non conventionnés non éligibles à l'aide personnalisée au logement (APL) ou à l'allocation de logement familial (ALF). »



Crédit : Insee Paca/DR

L.G.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 14 novembre 2026

Un ‘pack territorial’ réunit patrons et élus pour débloquer la tranche 2 de la LEO



De gauche à droite : Denis Duchêne, Président de la CPME Vaucluse, Olivier Galzi, Président du Grand Avignon, Roland Paul, Président du MEDEF Vaucluse, Olivier Pihan, représentant de Nordine Saihi, Président de l’U2P du Vaucluse

Réunis au Grand Avignon les 29 avril et 13 mai 2026, élus et présidents d’organisations patronales vauclusiennes : le MEDEF avec Roland Paul, la CPME avec Denis Duchêne, l’U2P avec Olivier Pihan représentant Nordine Saihi ont officialisé leur adhésion au ‘pack territorial’ porté par Olivier Galzi, Président du Grand Avignon. Objectif : clarifier la maîtrise d’ouvrage, sécuriser le financement et accélérer la réalisation en une seule phase de la tranche 2 de la Liaison Est-Ouest (LEO). Un projet crucial pour la mobilité, la santé publique et l’attractivité du territoire.

La LEO, contournement routier sud d’Avignon, est jalonnée d’étapes et d’arbitrages. La DREAL

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 14 novembre 2026

(Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement de Provence-Alpes-Côte d'Azur) a retenu la tranche 2 comme scénario de référence, mais crédits, calendrier et tracé ont été remis en question ces dernières années, au point d'alimenter un risque d'abandon. La récente relance, amorcée par des échanges avec le ministre des Transports, Philippe Tabarot, et des réunions locales, replace le dossier à l'ordre du jour.

LEO : la réunion de la dernière chance ?

Pourquoi le patronat se mobilise

Pour les représentants économiques vauclusiens, la LEO dépasse l'enjeu routier : elle est perçue comme un levier de compétitivité logistique, de fluidité des échanges et de réduction des nuisances subies quotidiennement par quelque 17 000 riverains de la rocade d'Avignon, exposés au trafic poids lourds. Les organisations exigent une réalisation intégrale de la tranche 2, une clarification rapide du maître d'ouvrage et un plan de financement opérationnel.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 14 novembre 2026



Roland Paul, Olivier Galzi, Denis Duchêne, Olivier Pihan Copyright Grand Avignon/Cyril Cortez

Un ‘pack territorial’ pour dépasser les blocages

Le pack réunit collectivités : Région Sud, départements, agglomérations, communes, et, désormais le patronat pour porter une voix commune auprès de l’État. Cette convergence vise à éviter le morcellement du projet, faciliter les arbitrages nationaux et transformer le soutien politique en engagements financiers concrets.

Les priorités et les suites concrètes

Les partenaires appellent à conduire la tranche 2 sans phasages pour garantir cohérence et efficacité ; Identifier rapidement un maître d’ouvrage capable de piloter et pré-financer le projet, enfin, structurer un plan de financement et définir les mesures compensatoires environnementales. À l’issue de la réunion du 13 mai, MEDEF, CPME et U2P ont confirmé l’envoi d’un courrier commun au ministre des Transports, avec copie au Premier ministre et au Président, pour solliciter l’ouverture d’une phase opérationnelle. Le calendrier dépend désormais des réponses de l’État et de la capacité du pack à transformer l’adhésion en

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 14 novembre 2026

engagements financiers.

Mobilité : Un nouvel espoir pour la LEO ?

Enjeux techniques et financiers
Pour mémoire, l'État a proposé une version 'allégée' de la tranche 2 -avec une 2×1 voies et moins d'ouvrages surélevés- pour rester dans un cadre budgétaire réaliste. Une ébauche qui nécessiterait encore au moins un an d'études pour en vérifier la viabilité. Le préfet souligne que les crédits précédemment dédiés ont commencé à être redéployés vers d'autres projets, d'où l'urgence d'un accord financier global.

Pourquoi suivre ce dossier
La LEO cristallise les tensions entre impératifs de mobilité, contraintes environnementales et réalités budgétaires. La réussite du pack territorial pourrait constituer un modèle de gouvernance locale pour d'autres projets structurants, à défaut, elle illustrera les limites du consensus face aux arbitrages nationaux.
Mireille Hurlin

LEO : quand la Ville et l'Agglo d'Avignon s'opposent à leur propre bassin de vie

Le Grand Avignon change les horaires de ses déchetteries

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 14 novembre 2026



Depuis le 2 mai, les horaires des déchetteries du Grand Avignon ont changé. Cela concerne les sites de Caumont-sur-Durance, Courtine, Entraigues-sur-la-Sorgue, Montfavet, Vedène, Velleron et Sauveterre.

Les déchetteries du Grand Avignon affichent de nouveaux horaires depuis le début du mois de mai. Ces horaires resteront les mêmes toute l'année sauf aux mois de juillet et août.

Tout l'année (sauf période estivale)

La déchetterie de Caumont-sur-Durance, située dans la ZAC des Balarucs, est ouverte les mardis, jeudis et samedis de 8h à 12h et de 13h à 17h, et les mercredis de 8h à 13h30.

La déchetterie d'Avignon Courtine, située Chemin de Courtine, est ouverte tous les jours de 8h à 17h.

La déchetterie d'Entraigues-sur-la-Sorgue, située Avenue de la Counoise, est ouverte du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 17h, et le samedi de 8h à 17h. Le site peut fermer en cas de vents violents.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 14 novembre 2026

La déchetterie de Montfavet, située Avenue des Souspirous, est ouverte du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 17h, et le samedi de 8h à 17h.

La déchetterie de Vedène, située au 649 Avenue Vidier, est ouverte du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 17h, et le samedi de 8h à 17h. Le site peut fermer en cas de vents violents.

La déchetterie de Velleron, située Chemin de la Petite Bressy, est ouverte les mardis, jeudis et samedis de 8h à 12h et de 13h à 17h, et les mercredis de 8h à 13h30.

La déchetterie de Sauveterre, située Route d'Avignon, est ouverte les mardis, jeudis et samedis de 8h à 12h et de 13h à 17h, et les mercredis de 8h à 13h30.

En juillet et août

La déchetterie de Caumont-sur-Durance est ouverte les mardis, mercredis, jeudis et samedis de 7h à 12h30 et de 13h à 14h30. En cas de Plan Canicule de niveau 3, le site n'est ouvert qu'entre 7h et 12h30.

La déchetterie d'Avignon Courtine est ouverte tous les jours de 7h à 16h. En cas de Plan Canicule de niveau 3, le site n'est ouvert qu'entre 7h et 14h.

La déchetterie d'Entraigues-sur-la-Sorgue est ouverte du lundi au vendredi de 7h à 14h, et le samedi de 7h à 16h. En cas de Plan Canicule de niveau 3, le site n'est ouvert qu'entre 7h et 14h. Il peut fermer en cas de vents violents.

La déchetterie de Montfavet est ouverte du lundi au vendredi de 7h à 14h, et le samedi de 7h à 16h. En cas de Plan Canicule de niveau 3, le site n'est ouvert qu'entre 7h et 14h.

La déchetterie de Vedène est ouverte du lundi au vendredi de 7h à 14h, et le samedi de 7h à 16h. En cas de Plan Canicule de niveau 3, le site n'est ouvert qu'entre 7h et 12h30. Il peut fermer en cas de vents violents.

La déchetterie de Velleron est ouverte les mardis, mercredis, jeudis et samedis de 7h à 12h30 et de 13h à 14h30. En cas de Plan Canicule de niveau 3, le site n'est ouvert qu'entre 7h et 12h30.

La déchetterie de Sauveterre est ouverte les mardis, mercredis, jeudis et samedis de 7h à 12h30 et de 13h à 14h30. En cas de Plan Canicule de niveau 3, le site n'est ouvert qu'entre 7h et 12h30.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839
Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 14 novembre 2026

Logements sociaux : combien coûte la carence à votre commune en 2026 ?



24 communes de Vaucluse et de la zone d'emploi d'Avignon (Gard avignonnais et Terre de Provence) sont sanctionnées financièrement pour non respect de la loi Solidarité et renouvellement urbain (SRU).

Cette année 6 villes sortent de ce classement (Barbentane, Cheval Blanc, Graveson, Monteux, Le Pontet et Rognonas) et une seule y fait son entrée (Lauris).

L'amende la plus forte est comme en 2025 versé par Pertuis. En effet, la commune vauclusienne de la

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 14 novembre 2026

Métropole Marseillaise versera cette année 515 582,48€ avec tout de même une baisse de 146 071,29€ par rapport à 2025.

La ville la plus carencée reste Pujaut. Depuis 2026, la commune gardoise du Grand Avignon, dirigée actuellement par Sandrine Soulier, n'a réalisé que 22 logements dit 'sociaux' (chiffres 2024) au lieu des 464 qu'exige la loi, soit seulement 4,75% des objectifs demandés.

Les 4 villes du canton de Villeneuve-lès-Avignon assujetties à la loi SRU et appartenant au Grand Avignon (Villeneuve-lès-Avignon, Les Angles, Rochefort-du-Gard et Pujaut) représentent à elle seule 68,5%* du montant global de la pénalité des 10 communes carencées de l'agglomération avignonnaise.

Une situation dont a pleinement conscience Pascale Bories, maire de Villeneuve-lès-Avignon mais aussi présidente du SCoT du bassin de vie d'Avignon qui, à ce titre, préconisait avec lucidité dès 2011: « Afin de mieux rééquilibrer l'offre en logements locatifs sociaux sur l'ensemble du territoire, aujourd'hui trop centrée sur Avignon, chaque commune devra respecter un objectif de production de ce type de logements. Ce principe devra permettre d'amorcer un rattrapage notamment pour les communes soumises à l'article 55 de la loi SRU et n'atteignant pas le seuil des 20% de logements sociaux. » (voir ici page 39)
Récemment désignée vice-présidente du Grand Avignon en charge de l'aménagement du territoire et de l'habitat puis nommée dans la foulée par ses pairs de l'agglomération comme administratrice au sein du bailleur social Grand delta Habitat, cette dernière sera désormais au 'cœur de la machine' pour répondre au défi du logement social local.

** 1 102 883€ sur 1 609 625,83€*

La loi SRU, votée il y a 26 ans, impose aux communes de plus 3 500 habitants pour les agglomérations faisant plus de 50 000 habitants (1 500 habitants en région parisienne) un minimum de 20% de logements sociaux. Dans son palmarès de la loi SRU des communes 'Hors la loi' (voir ici page 9), la Fondation pour le logement a classé dans les 12 communes 'multirécidivistes', qui ont été systématiquement carencées lors des six premières périodes triennales pour leur inaction, 3 communes de notre territoire.

Les arrêtés préfectoraux pour les communes vauclusiennes citées
Les arrêtés préfectoral du 23 avril pour les communes gardoises citées
Les arrêtés préfectoral du 24 avril pour les communes gardoises citées
Les arrêtés préfectoraux pour les communes des Bouches-du-Rhône citées

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 14 novembre 2026

Mobilité : Un nouvel espoir pour la LEO ?



Comme nous l'avions annoncé le 13 avril dernier, le dossier de la LEO (Liaison Est-Ouest) n'est pas encore définitivement enterré. La réalisation de la seconde tranche de cette infrastructure routière devant permettre le contournement par le Sud de l'agglomération d'Avignon semble faire aujourd'hui l'objet d'un consensus inédit. Suffisant pour accélérer dans la dernière ligne droite de ce projet alors que se profile le terme de la DUP (Déclaration d'utilité publique) dans ce dossier d'intérêt national ?

« Nous avons tenu une réunion sur le dossier de la LEO, a expliqué Olivier Galzi, nouveau maire d'Avignon et nouveau président du Grand Avignon en clôture du conseil communautaire qui s'est déroulé ce mercredi 29 avril à la salle polyvalente de Montfavet. Nous avons réuni un certain nombre des vice-présidents du Grand Avignon mais aussi les représentants de Terre de Provence agglomération, directement concerné par ce projet, ainsi que la vice-présidente du conseil départemental des Bouches-du-Rhône, la présidente du conseil départemental de Vaucluse et les représentants de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Tous sont venus apporter leur soutien à ce dossier. »

> « Faire enfin avancer cette fameuse voie de contournement que notre économie et nos populations, particulièrement à la Rocade, attendent depuis si longtemps. »
>
> *Olivier Galzi, maire d'Avignon et président du Grand Avignon*

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 14 novembre 2026



De droite à gauche : Paul Mély, vice-président du Grand Avignon délégué aux mobilités et aux infrastructures de transport, Pascale Bories, 1re vice-présidente du Grand Avignon déléguée à l'aménagement du territoire, à l'habitat et aux gens du voyage, Marcel Martel, Maire de Châteaurenard, Olivier Galzi, président de la Communauté d'agglomération du Grand Avignon et maire d'Avignon, Dominique Santoni, présidente du Conseil départemental de Vaucluse, Corinne Chabaud, présidente de la Communauté d'agglomération Terre de Provence, Michel Bissière, conseiller régional de la Région Sud (représentant Renaud Muselier, président de la Région Sud), Marie-Pierre Callet, vice-présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône (représentant Martine Vassal, présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône) et Yves Picarda, Maire de Rognonas. Crédit photo: Grand Avignon/ Anthony Beignard

Un pack territorial

Usant d'une métaphore rugbystique, le président du Grand Avignon a insisté sur sa volonté de créer un véritable 'pack' territorial afin de relancer ce dossier aujourd'hui au point mort à quelques mois seulement du terme de la DUP (Déclaration d'utilité publique) de ce projet d'intérêt national.

« Pour qu'un pack gagne, il faut qu'il soit soudé, qu'il pousse dans la même direction. C'est exactement ce qui vient de se passer. Nous sommes désormais tous soudés pour essayer de faire enfin avancer cette fameuse voie de contournement que notre économie et nos populations, particulièrement à la Rocade,

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

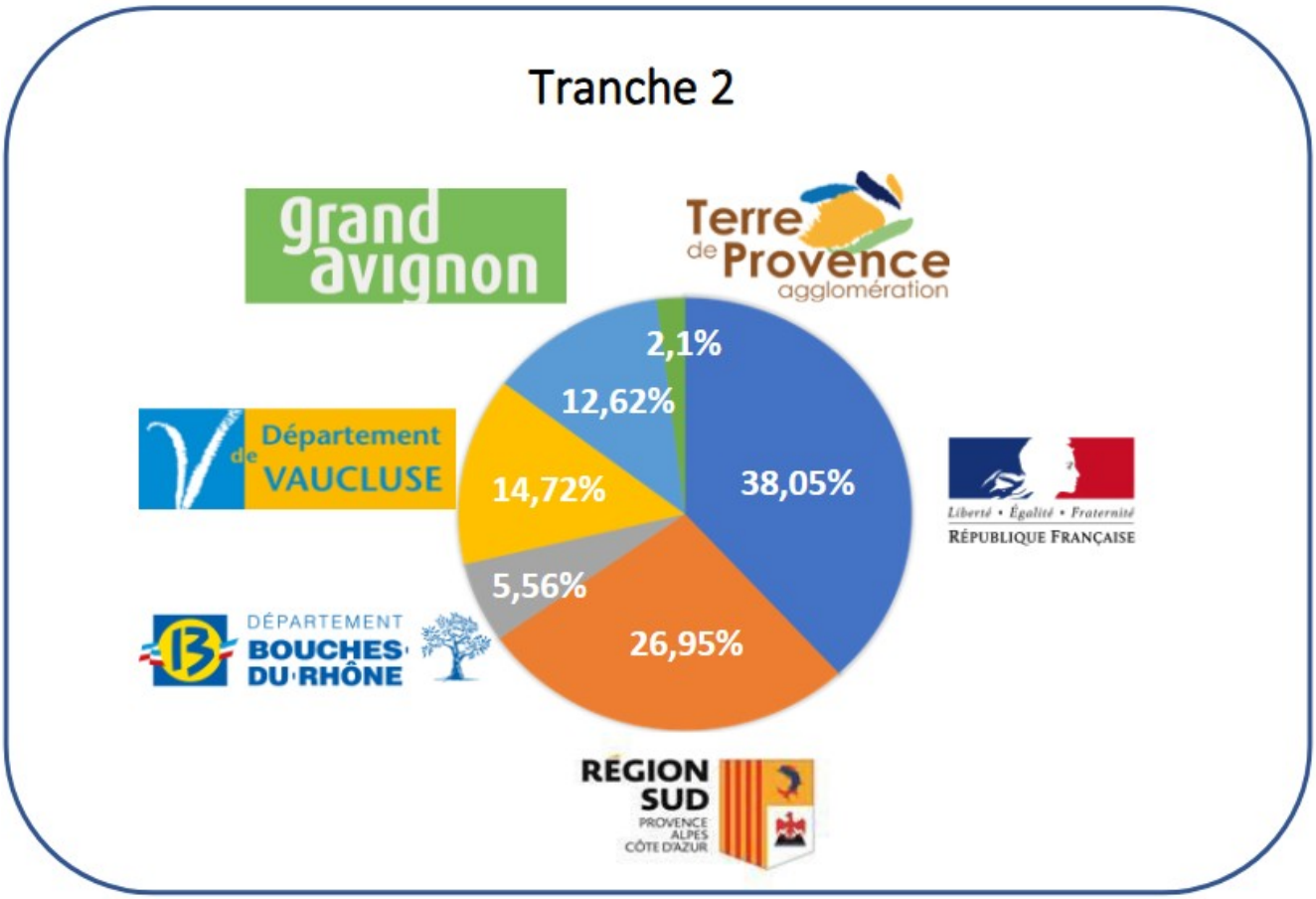
Ecrit par le 14 novembre 2026

attendent depuis si longtemps. »
Un consensus qui va se traduire dans un premier temps par l'envoi d'un courrier au ministre des transports, au premier ministre ainsi qu'au président de la république. Dans cette lettre, l'ensemble des partenaires affirmera son soutien à la réalisation de la tranche 2 de la LEO puisque jusqu'alors, la principale réserve émise par le ministre des transports lorsqu'il avait refermé le dossier c'est qu'il attendait que les responsables locaux se mettent d'accord.

Identifier rapidement le maître d'ouvrage
Cette nouvelle unanimité a ainsi déjà débouché sur l'annonce de plusieurs priorités : « la nécessité de conduire la tranche 2 dans sa globalité, sans phasage, afin d'en garantir la cohérence et l'efficacité » ainsi que « l'identification rapide d'un maître d'ouvrage en capacité de piloter le projet et d'en assurer le préfinancement. »
Côté environnement l'ensemble des partenaires réclament également « une réalisation pragmatique, mieux intégrée sur les plans environnemental et paysager » ainsi qu'un « engagement collectif à accompagner les exigences environnementales, notamment en matière de mesures compensatoires ».
« Maintenant, nous sommes d'accord. C'est une excellente nouvelle pour notre territoire », se félicite Olivier Galzi qui après avoir rouvert le dossier entend dorénavant se consacrer à retrouver les financements. Signe positif ? Une partie des budgets consacrés à ce projet sont encore fléchés dans certaines collectivités comme c'est notamment le cas pour le Département de Vaucluse dont l'enveloppe est toujours prévues à hauteur de 14,72% du coût de la tranche 2 (voir répartition du financement ci-dessous).

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 14 novembre 2026



Une LEO, mais quelle LEO ?

Alors que Thierry Suquet, le préfet de Vaucluse avait évoqué l'arrêt « du dossier suite aux désaccords constatés entre les élus sur ce sujet » (ndlr : l'ancienne maire d'Avignon et l'ancien président du Grand Avignon s'étaient opposés à la poursuite du projet en l'état), il a précisé lors d'une rencontre avec la presse il y a quelques jours : « Les crédits ont été renvoyés et nous étions en train de travailler sur ce qu'on appelle le dossier de clôture puisque c'est l'État qui assure la maîtrise de l'ouvrage. Mais on ne peut pas fermer un dossier comme cela, il y a notamment la mise en œuvre des travaux compensatoires. En particulier, le sujet des arasements de la Durance qui sont des travaux complémentaires à la LEO. »

Pour rappel, cette opération a permis de draguer 270 000m3 de limons et 20 000m3 de graviers sur une zone de 9 470m2 s'étendant entre les communes d'Avignon, Barbentane, Rognonas et Aramon entre le pont de la tranche 1 de la LEO et le seuil de la CNR (Compagnie nationale du Rhône). Ces travaux restent à continuer sur la partie amont de la LEO, dans le secteur de la tranche 2, même si cette partie de l'infrastructure ne devait pas être réalisée.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 14 novembre 2026

« Manifestement, la donne politique a changé. »

Thierry Suquet, préfet de Vaucluse

LEO : la réunion de la dernière chance ?

« Manifestement, la donne politique a changé depuis qu'Olivier Galzi a rencontré Philippe Tabarot, le ministre des transports, constate le préfet de Vaucluse. Ensemble, ils ont reposé le sujet donc je suppose qu'on va le rouvrir. »
« Il y a deux ans le projet qui a été présenté aux collectivités et aux financeurs a été rejeté parce qu'il était trop cher, recontextualise le préfet de Vaucluse. Personne ne sait comment financer un projet qui est au double du budget fixé au démarrage. L'année dernière, l'État propose une ébauche de projet remplissant 90% des fonctionnalités de la LEO en revenant dans les objectifs budgétaire et en suivant le tracé juridiquement possible dans le cadre de la DUP (Déclaration d'utilité publique) de la tranche 2. Là, une partie des élus s'opposent à la poursuite des études et le préfet de la région dit 'qu'il ne fera rien contre les élus'. On commence donc à fermer le dossier et l'argent qui était disponible depuis de nombreuses années commence à être affecté sur d'autres projets. »

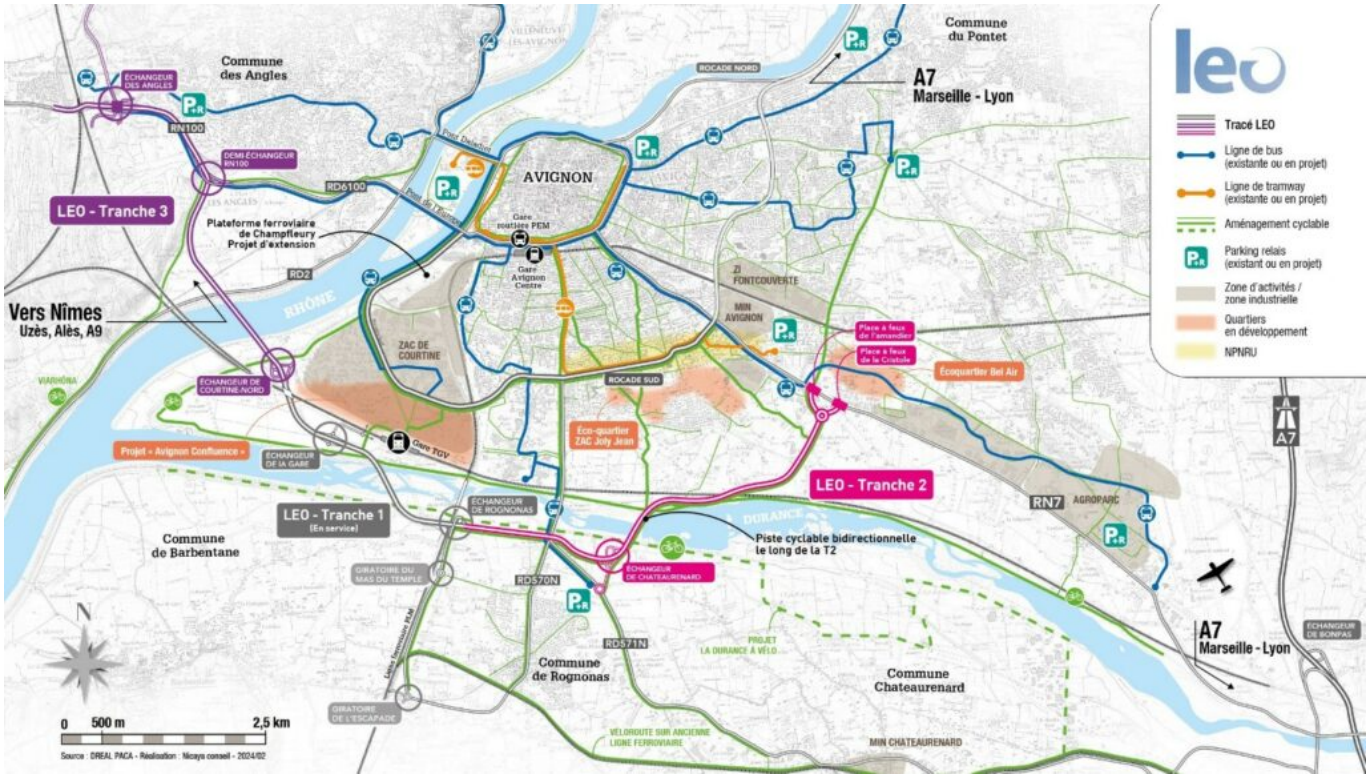
« La logique voudrait donc de rouvrir le dossier à l'endroit où on l'avait clos »

Thierry Suquet, préfet de Vaucluse

La mobilisation des élus et financeurs concernés par le projet semble avoir rebattu les cartes en remettant le dossier en haut de la pile. « La logique voudrait donc de rouvrir le dossier à l'endroit où on l'avait clos », estime le préfet de Vaucluse qui rappelle « que l'ébauche de projet qui avait été faite par les services d'État nécessite un minimum d'un an d'études pour savoir si cette solution est viable ».
Mais préalablement, il s'agira de savoir si le projet est susceptible de satisfaire tout le monde. S'il est financé par tous. Si les solutions techniques sont validées par tous.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 14 novembre 2026



En rose à droite, le tracé de la tranche 2. A gauche, en violet, le tracé de la tranche 3. Crédit Dreal Paca

200M€ pour une tranche 2 en version 'light'

En effet, le projet de l'État pour rester dans les clous budgétaires prévoit de passer d'un infrastructure initialement prévue en 2×2 voies de type autoroute à une tranche 2 de la LEO en 2×1 voies. Il n'y aurait plus d'ouvrages surélevés, comme des ponts enjambant des ronds-points, et il faut s'attendre à ce que la voie comporte des feux tricolores.

Par ailleurs techniquement, les acquisitions de maisons et de foncier sur le tracé peuvent être considéré juridiquement comme le début du chantier. La DUP ne serait alors pas remise en cause. « Mais si on abandonne le trajet tel qu'il a été déterminé juridiquement, tout tombe, rappelle le Préfet. On arrête le projet précédent et on repart avec une nouvelle enquête d'utilité publique et une nouvelle définition. »

Et Thierry Suquet de résumer la situation : « il y a un projet de type autoroutier qui vaut deux fois le prix fixé à l'époque et il y a un projet alternatif de contournement qui revient au prix d'objectif tout en assumant en grande partie les fonctions de contournement et de voies alternatives à la traversée d'Avignon. S'il y a un consensus et que tout le monde est d'accord, il doit être possible de regarder si le projet peut aboutir en réalisant des études complémentaires. Mais ce n'est pas gagné. »

A ce jour, le coût de cette version 'light' de la tranche 2 de la LEO est estimé à minimum 170M€, et plus probablement 200M€. Pour autant, le financement de cette infrastructure majeur pour la bassin de vie d'Avignon ne semble pas être le principal obstacle à sa réalisation.

« Le projet était prêt à démarrer. Les conventions étaient signées, l'argent était réservé par les

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 14 novembre 2026

collectivités locales et cela n'a pas empêché que le projet reste bloqué, constate le préfet de Vaucluse. S'il y a un consensus politique et financier. S'il y a un projet qui émerge sur lequel tout le monde est partant, je pense qu'il sera alors possible d'aller chercher les financements dans le prochain contrat de plan. »
Un très prochain comité de pilotage entre les services de l'Etat, maître d'ouvrage, et les acteurs locaux concernés par le dossier devrait très certainement permettre d'en connaitre davantage sur un éventuel calendrier.

> LEO : le Conseil d'orientation des infrastructures à la rescousse du 3e pont d'Avignon sur le Rhône

Quid de la 3e tranche 3 ?
Ne manquera plus alors qu'à se pencher sur le berceau de la 3e tranche de la LEO, celle franchissant le Rhône. Ce barreau entre Courtine et Les Angles qui constitue la clef de voûte indispensable de ce contournement sur d'Avignon devant rallier l'A7 à l'A9. Mais là encore ce n'est pas gagner car il faudra une sacrée baguette magique pour réussir à mettre autour de la table deux financeurs aux abonnés absents jusqu'à présents : le Conseil régional d'Occitanie et la Conseil départemental du Gard.
Cela ne sera une mince affaire car même si on avait cru un instant l'été dernier que la boussole régionale de Carole Delga avait retrouvé le Gard rhodanien* la présidente d'Occitanie a finalement confirmé le 17 avril dernier à nos confrères de La Provence qu'elle ne soutiendrait pas financièrement le projet.

L.G.

**Présente l'an dernier aux cérémonies du 14 juillet à Villeneuve-lès-Avignon, Carole Delga avait déclaré à nos confrères de la presse quotidienne régionale l'interrogeant sur la LEO : « J'y suis complètement favorable. Mais la question de son financement est liée à la participation de l'Etat (…). La France a besoin d'investir dans des infrastructures ferroviaires, routières et maritimes. C'est primordial pour la compétitivité économique des entreprises ».*

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 14 novembre 2026



SERM, raccordement A7-A9… : Il n’y a pas que la LEO

Outre la LEO, le préfet de Vaucluse a rappelé qu’il y avait d’autres projets majeurs concernant les problématiques de mobilité pour le bassin de vie d’Avignon et le Vaucluse.

« Il faut maintenir la même pression sur le SERM (Services express régionaux métropolitains), conseille le préfet de Vaucluse. C’est un enjeu extrêmement fort si le projet est retenu car il peut s’avérer particulièrement complémentaire dans une logique de cadencement des transports en commun autour de l’étoile ferroviaire d’Avignon. Se pose toutefois là encore la question de le financer. »

Même intérêt à propos du raccordement entre les autoroutes A7 et A9 au niveau de l’échangeur d’Orange. « S’il n’y a rien de nouveau, c’est tout de même un dossier qui est dans le viseur et dans les objectifs, confesse Thierry Suquet. Ce qu’il ne faut pas c’est que le fait de se remettre à travailler sur LEO empêche l’avancée de l’ensemble de ces projets-là. »

Services express régionaux métropolitains : Avignon dans le bon wagon

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 14 novembre 2026

Pas de collecte des déchets le 1er Mai dans le Grand Avignon



La Communauté d'agglomération du Grand Avignon informe qu'il n'y aura pas de collecte des déchets à l'occasion du vendredi 1er mai pour certaines zones habituellement collectées (voir sur le site du Grand Avignon).

Cependant, une collecte de rattrapage est prévue le 2 mai pour plusieurs zones figurant dans la liste ci-dessous :

- **Avignon (hors centre-ville)** : Ordures ménagères : samedi 2 mai selon les zones

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 14 novembre 2026

- **Avignon (centre-ville)** : Ordures ménagères : vendredi 1er mai – Tri : vendredi 1er mai
- **Caumont-sur-Durance (zones concernées)** : Ordures ménagères : pas de collecte le vendredi 1er mai pour les zones concernées, mais une collecte est prévue le jeudi 30 avril
- **Morières-lès-Avignon** : Ordures ménagères : pas de collecte ce jour-là pour les zones concernées par le ramassage des déchets le vendredi. La prochaine collecte aura lieu le mardi 5 mai.
- **Entraigues-sur-la-Sorgue** : Commune non concernée par une collecte le vendredi.
- **Jonquerettes, Le Pontet, Saint-Saturnin-lès-Avignon, Sauveterre, Vedène et Velleron** : Les communes dont la collecte est assurée par le prestataire Nicollin seront collectées le samedi 2 mai.

Dans le même temps, le Grand Avignon précise que les déchèteries de Caumont, Courtine, Entraigues, Montfavet, Vedène et Velleron seront fermées le vendredi 1er Mai.

L.G.

Grand Avignon : les délégations attribuées aux élus de l’Agglomération

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 14 novembre 2026



Après l'élection communautaire du Grand Avignon, qui a eu lieu le 8 avril, et à l'issue de laquelle Olivier Galzi, maire d'Avignon, a été élu, ainsi que ces 15 vice-présidents, les attributions des délégations ont été révélées.

Aménagement du territoire, collecte des déchets, mobilités, finances… Ce sont des compétences mises en œuvre par les intercommunalités. Il y a quelques jours, les 15 vice-présidents du Grand Avignon ont découvert leur délégation, attribuée par le président Olivier Galzi, élu au début du mois d'avril, par arrêté. Ce dernier conserve quant à lui la gestion du projet NPNRU (Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain) et la politique de la ville.

Les délégations

- 1re vice-présidente – Pascale Bories (maire de Villeneuve-lès-Avignon) : Aménagement du territoire, habitat et gens du voyage
 2e vice-président – Joris Hébrard (maire du Pontet) : Bâtiments et voiries
 3e vice-présidente – Martine Durieu (première adjointe au maire de Vedène) : Ressources humaines et modernisation de l'action publique

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 14 novembre 2026

4e vice-président – Grégoire Souque (maire de Morières-lès-Avignon) : Collecte des déchets et économie circulaire
5e vice-président – William Bouquet (maire d'Entraigues-sur-la-Sorgue) : Emploi, insertion et formation
6e vice-président – Paul Mély (maire des Angles) : Mobilités et infrastructures de transport
7e vice-président – Patrick Sandevoir (conseiller municipal délégué de Rochefort-du-Gard) : Eaux et assainissement
8e vice-président – Philippe Inderbitzin (conseiller municipal de Roquemaure) : Finances, stratégie budgétaire et évaluation des politiques publiques
9e vice-président – Claude Morel (maire de Caumont-sur-Durance) : Spectacle vivant et enseignement artistique
10e vice-président – Lionel Fischer (premier adjoint au maire de Saint-Saturnin-lès-Avignon : Développement économique et innovation

- 11e vice-présidente – Sandrine Soulier (maire de Pujaut) : Tourisme et attractivité
- 12e vice-président – Philippe Armengol (maire de Velleron) : Environnement, climat et biodiversité
- 13e vice-président – Yvan Bourelly (maire de Saze) : Gestion des milieux aquatiques, prévention des inondations et gestion des risques
- 14e vice-président – Jacques Demanse (maire de Sauveterre) : Agriculture et transition énergétique
- 15e vice-président – Dominique Ancey (maire de Jonquerettes) – Commande publique et achats durables

Le Grand Avignon en mode communauté de destin fait le choix d'Olivier Galzi